

# Le Cap Magazine

Bulletin municipal d'information n° 28 - juillet/août 2009

## ACTUALITÉ

Inauguration du Blé en Herbe  
Thalassa, portes ouvertes  
Raid Breiz Aventure

## SPORT

Résultats sportifs  
Cap Armor

## DOSSIER ENVIRONNEMENT

Le Cap d'Erquy

## URBANISME

ZPPAUP et ZAC de la Couture

## PORTRAIT

Madame Figuiet et Guy



## NUMÉRO 28

**Actualité**.....p4à5  
 - Inauguration du Blé en Herbe  
 - Thalassa, portes ouvertes  
 - Raid Breiz Aventure

**Sport**.....p6à7  
 - Résultats sportifs  
 - Cap Armor

**Dossier Environnement**.....p8à13  
 - Le Cap d'Erquy

**Urbanisme**..... p14  
 - ZPPAUP et ZAC de la Couture

**La Tribune**.....p15

**Culture**.....p15  
 - Chronique Littéraire

**Portrait**..... p 16  
 - Madame Figuiet et Guy

### Le Cap Magazine

journal municipal d'information bimestriel

Directeur de la Publication : Christiane Lemasson.

Responsable de Rédaction : Yves Pelle.

Rédaction & Mise en page : Alban Sorette.

Ont participé à ce numéro : Typhaine Demoy, Christiane Guesnet, Anthony Kerichard, Loïck Le Guen, Fabienne Lesvenan, Jean-Paul Manis.

Photographies : Edouard Besrest, Typhaine Demoy, M. Hellier, Jo Rouxel, Alban Sorette. Dossier Cap d'Erquy : David Delon, Erwan Glemarec, B. Gliwa, André Karwath, Kristian Peters.

Impression : ICH Imprim' Color Hercouët - Lamballe - papier recyclé cyclus print 115g.

Distribution : La Poste.

### Mairie

11, square de l'Hôtel de Ville - BP 09

22430 ERQUY

Tél : 02 96 63 64 64

www.ville-erquy.com

Etat Civil

### Naissances

HERVIOU Pablo, le 18 avril - REVOL de GUIBERT Nelson, le 24 avril - LENOUEL Thomas, le 17 mai

### Mariages

ELIES Jérôme et LORAND Nadia, le 9 mai - HÉTIER Olivier et BAYARD Stéphanie, le 30 mai - TOURNAFOL André et GUILLOU Henriette, le 30 mai - RIEDINGER Thierry et BOURGAULT Joanne, le 6 juin - ACCIOLY MENEZES Fernando et PLOUGONVEN Pauline, le 12 juin

### Décès

DUBUS Gustave, le 10 avril - RIVOIRE-MARCILLIERE Jacques, le 12 avril - MONJOU Jacques, le 16 avril - COLLET Simone, le 20 avril - CARFANTAN Lucien, le 25 avril - COLLET Georges, le 28 avril - DIANA Jeanne, le 10 mai - GUYOT Marcel, le 11 mai - LEFEBVRE Marie, le 11 mai - AERTS Renée, le 19 mai - DESMONTIER Abel, le 22 mai - GENEST Robert, le 20 mai - GOUPY Véronique, le 22 mai - GAUTHIER Gérard, le 4 juin - RAMEL Elise, le 4 juin - LE GOUANF Marguerite, le 13 juin

Agenda

### Galerie d'Art

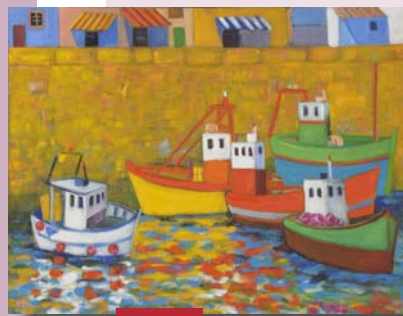
Ouverture tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00, entrée libre.

**Du samedi 27 juin au dimanche 19 juillet**, exposition «Un art des pierres», dans le cadre du Géofestival.

**Du vendredi 24 juillet au mercredi 5 août**, exposition de peintures de Sylvie GUEVEL, Françoise PESLHERBE, et ABRIARD, artistes voisins du Légué.

**Du samedi 8 au dimanche 16 août**, exposition hommage à Lucien WEIL, peintre réginéen, présentée par l'association AME.

**Du mercredi 19 août au dimanche 20 septembre**, exposition de peintures de DAMON, peintre international tourangeau.



Damon.



Lucien Weil.





## ERQUY : COMMUNE TOURISTIQUE

*L'activité touristique est un des piliers de l'économie de notre territoire et nous devons prendre en compte dès maintenant les nouvelles attentes de nos clientèles. Les pratiques ont considérablement évolué, même si beaucoup d'entre vous se souviennent sans doute encore de l'arrivée des premiers vacanciers en camping ...*



Erquy dispose d'une capacité d'accueil touristique de plus de 25000 lits, la plus importante du département. L'offre culturelle, de loisirs et de détente s'est étoffée depuis quelques années, la qualité de nos espaces naturels et notre spécificité de port de pêche ont fait d'Erquy une destination touristique aux multiples attraits.

Le Conseil Municipal vient de voter le 9 juin dernier la demande de renouvellement de **dénomination** «**Commune touristique**», obtenue initialement en 1933. Un premier pas avant la demande de **label** «**Station Classée Tourisme**» que nous engagerons en fin d'année.

**Pour cela, des efforts importants nous attendent dans les années qui viennent.**

Le PLU récemment en place et la mise à l'étude d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager, nous permettront de **mieux maîtriser l'urbanisation**.

Les contrôles de conformité des branchements d'assainissement collectif, la mise en place du Service Public d'Assainissement Non Collectif par la Communauté de Communes, et le Schéma d'assainissement des eaux pluviales vont nous permettre, tel que la loi nous l'impose, de mettre en place des profils de plage dans le but de maîtriser les pollutions et de garantir une bonne **qualité des eaux de baignade**.

**La préservation du site classé départemental du Cap d'Erquy**, l'aménagement de nouveaux sentiers et voies cyclables, et une meilleure distribution des accès, permettra aux réginéens et aux gens de passage de profiter de ce site tout en le respectant davantage. Sans oublier **les liaisons douces dans la ville** qu'il nous faudra imaginer, à l'image de ce qui vient d'être réalisé entre les Jeannettes et le château d'Eau.

Mais aussi, **l'accessibilité, la propreté et les espaces verts ...** autant de défis à relever pour qu'Erquy devienne **une des destinations touristiques d'excellence de demain**.

A travers la demande de label Station Classée Tourisme, la commune a la volonté de s'engager dès maintenant avec l'Office de Tourisme, les professionnels, les partenaires privés et publics dans **une démarche de tourisme durable**.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous, réginéens et gens de passage, un bel été, de bonnes vacances pour ceux qui en ont, et une bonne saison pour ceux qui travaillent. Un grand merci à tous les bénévoles qui contribueront à l'animation de notre station, sans oublier ceux qui veilleront pour notre sécurité.

**Christiane LEMASSON**  
*Maire d'Erquy*





Inauguration officielle de notre nouvel espace socio-culturel.

## Inauguration du centre socioculturel « le Blé en Herbe » le 16 mai 2009

En présence de *M. le Directeur de la CAF, de Marie-Christine Cleret - Vice-Présidente du Conseil Général, Yannick Morin - Conseiller Général, Didier le Buhon - Conseiller Régional*, Christiane Lemasson, a rappelé le cheminement du projet, en remerciant toutes les personnes qui ont contribué à sa réussite : les élus des deux mandatures et tout particulièrement Ginette Lemée et Bernard Nonnet, les personnels municipaux, les trois bibliothèques associatives qui ont accepté le projet de mettre en place une seule bibliothèque municipale dotée des moyens nécessaires, avec une pensée particulière pour Mme Tombette et Mme Leborgne.

Un lieu intergénérationnel par excellence, adapté aux besoins de la population et accessible, un projet économe en énergie, subventionné par la CAF, le Conseil Général, la DRAC et la Région.

Toute la journée une porte ouverte avait permis aux réginiens de visiter l'ensemble du bâtiment : Accueil de Loisirs, bibliothèque, cybercommune, salles de musique et salle associative.

Un joli clin d'œil au «Blé en Herbe» film tourné il y a 50 ans à Erquy, qui a été diffusé l'après midi à l'Armor Ciné, merci à Daniel Jégu pour cette attention et pour avoir invité des résidents du foyer de l'Horizon Bleu à cette séance.

## Développement durable

Les principales actions entreprises en terme de développement durable :

- Une isolation thermique optimisée.
- Un système de récupération d'eau de pluie : une cuve de 8000 litres et un réseau de distribution indépendant alimente les sanitaires et les robinets de puisage pour arroser les espaces-verts. Avant d'être distribuée, l'eau est traitée par un filtre interne et un stérilisateur ultra violet.
- Une pompe à chaleur pour le chauffage.
- Des panneaux photovoltaïques qui produisent de l'électricité sur une surface de vitrage de 49 m<sup>2</sup>. Les 23 panneaux produiront annuellement approximativement 4700 kWh. Cette électricité est revendue à EDF à un prix préférentiel de 0,60 € du kWh. En entrant dans l'établissement, un panneau d'affichage indique au public les productions instantanée, journalière et globale depuis le raccordement de l'installation au réseau public, le 3 mars dernier.

## Un nouveau Maître de Port

Marylène Sadourny a intégré ses nouvelles fonctions le 20 avril dernier sur le port d'Erquy. Après des premiers pas professionnels dans l'éducation et l'animation auprès des jeunes enfants, sa passion pour la voile l'a conduite en Bretagne. Nous lui souhaitons la bienvenue.



## Insolite : des cours de gymnastique en fonction des horaires de la marée.

C'est ce que propose à ses maçons l'entreprise chargée des travaux sur le port d'Erquy. Dix minutes d'échauffement avant de se mettre au travail pour éviter des incidents ou accidents dus à des efforts consentis alors que le corps est encore en sommeil. Là où cela pose problème, c'est que les horaires de travail dépendent de la marée. Voilà un prof de gym qui devra être souple dans tous les sens du terme !



## Portes ouvertes au collège Thalassa

Samedi 6 juin le collège a ouvert ses portes aux réginiens. Nous avons été particulièrement bien accueillis, et c'est avec un grand plaisir que nous avons pu découvrir ce bel outil que constitue notre collège.

Les élèves présents, aidés par leurs enseignants, nous ont fait partager quelques unes de leurs réalisations. Pour ceux qui comme moi ont étrenné ce collège alors appelé cours complémentaire, cette visite a ranimé de nombreux souvenirs, et fait revivre pour quelques instants les acteurs de l'époque. Cependant, après ce court moment d'émotion, l'essentiel a été de constater l'immense chemin parcouru grâce aux investissements et aménagements successifs qui traduisent la volonté de donner à nos jeunes les meilleures conditions possibles pour étudier en suivant l'évolution des technologies nouvelles. Tous ces changements ont bien évidemment été accompagnés de modifications profondes dans la relation enseignant enseigné, et donc d'une évolution sensible de la pédagogie. Nous avons ressenti au cours de cette visite un authentique climat de travail, et une volonté partagée de réussir.

Les élèves de notre collège ont à leur disposition un collège bien équipé, et sont placés au centre du système éducatif par une équipe d'enseignants et d'encadrants volontaires et dynamiques. Si certains ont la nostalgie de l'école d'autrefois, qu'ils fassent de telles visites quand ils en auront l'occasion ; ils pourront ainsi se rendre compte de l'évolution de notre école, de son actualisation, et de sa volonté de préparer au monde de demain.

**Loïck LE GUEN**  
*Conseiller Municipal*

## Accès à la plage du Lourtuais

L'escalier en bois descendant dans le lit du ruisseau vers la plage qui était vétuste a été remplacé par un ouvrage en caillebotis antidérapant qui a été étendu par un accès sur la rive opposée, ouvrage réalisé par l'entreprise de charpente Gilles Morio de Saint-Brieuc. Par ailleurs, le chemin descendant du parking à la plage du Lourtuais a été reprofilé pour limiter son ravinement et permettre l'accès ultérieur des vélos jusqu'en bas du chemin.

## Raid Breiz Aventure

Samedi 6 juin 2009 de 13h15 à 18h00 a eu lieu le premier **Raid Breiz Aventure** organisé par le Conseil Intercommunal des Jeunes en partenariat avec le Service Jeunesse de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre. Les autres partenaires investis dans le projet : les Archers de Fréhel, le Centre Nautique d'Erquy, le Collège Thalassa, et Génération Sport à Saint-Alban.

8 équipes de 3 jeunes entre 12 et 15 ans se sont opposées dans une compétition comprenant «bike and run», course d'orientation, tir à l'arc et kayak.

Départ de la plage des vallées, direction la plage de caroual, gymnase Thalassa, Centre Nautique. Le Raid s'est très bien déroulé entre soleil et pluie, les jeunes étaient ravis de leur après-midi. Ils sont tous repartis avec un tee-shirt aux couleurs du raid et ont remis un chèque à l'association «Cloé» d'Hénansal. Rendez-vous l'année prochaine.



Participants du Raid Breiz Aventure.

## La Carte Jeunes d'Erquy

L'initiative de l'association AJIR, une carte Jeunes donne des réductions pour les jeunes réginiens : Armor Ciné (-2 € par place), Ancre des Mots (-50% sur les spectacles), Centre Nautique (1h30 d'activité pour le prix de 1h), Tennis Club (gratuité toute l'année, sous certaines conditions). Elle est à retirer au secrétariat de la Mairie.



## 7<sup>ème</sup> édition «Landes et Bruyères» : l'année des records !

Pour ceux qui ne savaient pas encore que les sites des Caps d'Erquy et de Fréhel sont uniques, les records de participation enregistrés cette année en sont la preuve éclatante.

3 jours d'animations diverses avec la nouveauté du 1<sup>er</sup> mai, les 3 courses famille et enfants. Une envolée de graines de coureur portant le tee-shirt bleu turquoise siglé SNSM dont il a fallu réfréner l'ardeur. Merci aux membres de l'association AJIR qui contrôlaient la tête des courses. Plus de 200 personnes, voilà qui est plutôt rassurant pour les années à venir.



6

La Mise en Jambes.

Rassurant également de savoir qu'une fois de plus nos 350 bénévoles ont montré leur efficacité aux différents postes. Bien rôdés à l'événement ils ont su faire remonter les informations lors du «débriefing» pour apporter encore des améliorations à l'Édition 2010. Un grand merci à eux et aux partenaires qui permettent de garder un budget en équilibre, l'important n'étant pas d'engranger des bénéfices, mais de faire connaître notre belle région.

Et si nous ne montons pas sur le podium, notre récompense à tous est d'entendre dire « *Quelle chance vous avez d'habiter ce petit paradis !* ». Un paradis que l'on n'imagine pas se dégrader et c'est pourquoi nous insisterons toujours et encore pour que chacun fasse l'effort de le préserver, il saura nous le rendre. La 8<sup>ème</sup> édition est prévue le samedi 1<sup>er</sup> mai 2010, en attendant passez un bel été.

**Christiane Guesnet**

*Adjointe à la Culture et au Sport*

**le repas des bénévoles est fixé au vendredi soir 16  
octobre 2009 à la Salle des Fêtes de Plurien.**



### Courses Nature

**32km = 958 classés**

Origine des coureurs :

17 % Côtes d'Armor

26 % autres départements bretons

57 % autre départements français

**15 km = 951 classés**

Origine des coureurs :

18 % Côtes d'Armor

34 % autres départements bretons

48 % autre départements français

*65 non partants et 28 abandons au total, pour les deux courses.*

### Mise en jambes

**Environ 200 participants sur les 3 épreuves.**

### Randonnées

**15 km (Cap Erquy) = 800 participants.**

**6 km (Familles) = 175 participants.**

**15 km (Plurien) = 120 participants.**

### Kayak

**10 km = 97 participants.**

**4 km = 36 participants.**

Enfin, 390 inscrits à la Pasta Party, la Garderie a affiché complet avec 30 enfants, ainsi que les balades à bord de la Sainte Jeanne.

## Cap Armor

Avec une vingtaine d'activités différentes proposées chaque semaine, le dispositif mis en place par le service sports et jeunesse de la Mairie, dans le cadre d'une charte signée avec le Conseil Général, apporte une offre très attractive sur la station balnéaire. Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, l'équipe placée sous la houlette de Yannick Guégan, et composée de 5 animateurs sportifs (tous titulaires d'une licence STAPS ou d'un brevet d'état), et d'un animateur en arts plastiques, met en place des activités pour tous, vacanciers et locaux. Des partenariats avec des associations locales (Erquy Rando, Groupe Folklorique d'Erquy, Amicale Cyclotouriste Réginéenne, Tarot Club Réginéen, Fréhel Multisports - tir à l'arc), des structures privées (Centre Nautique d'Erquy, Centre Equestre les Cognets, Golf des Sables d'Or), et le Comité Départemental d'Escalade, notamment, permettent d'étoffer l'offre. Nouveauté 2009 : Rando-Pêche !





## Bilan sportif de fin de saison

Le *Tennis Club Erquy* termine une année couronnée par de bonnes performances. Parmi les jeunes joueurs qui ont participé aux compétitions départementales, signalons :

- L'équipe des filles 11/12 ans - Division 1 (Léa Morel et Annaëlle Letaconnoux) et celle des filles 11/12 ans - Division 2 (Erina Lecorguillé, Océane Philippe, Sarah Michiels et Gaëlle Renaut) finalistes du Championnat Départemental Jeunes par équipe.
- 3 équipes de garçons, dans le même championnat : 9/10 ans (Simon Pilven, Marceau Jacquet, Benjamin Guenon-Flandin, et Thibaut Le Maux), 11/12 ans (Nathan Leroyer, Téli Desilles, Hugo Bec, Basile Longo, Clément Hervé), 15/16 ans (Camille Lempersse, Jordan Robert, Stévan Pietot, et Maxime Leroyer) en finale le 28 juin.

L'école de tennis à Erquy enregistre également de bons résultats dans le Championnat Départemental Jeunes en Individuel, avec notamment : Léa Morel, championne 20 Départementale (catégorie Fille 12 ans), Erina Lecorguille, finaliste (catégorie Fille 10 ans), Annaëlle Letaconnoux, ¼ de finaliste (catégorie Fille 11 ans), Camille Lempersse, ¼ de finaliste (catégorie Garçon 15/16 ans).

Tous les compétiteurs remercient leur entraîneur, Mathieu Bastien, pour son suivi attentif et ses précieux conseils, tout au long de l'année.

Initialement destiné pour les 12 ans et plus, ce dispositif est renforcé par la structure «Animation été loisirs», pour les 9/12 ans, et par quelques activités découverte pour les plus de 6 ans.

**Renseignements :** Office de Tourisme d'Erquy  
02 96 72 30 12 - [www.erquy-tourisme.com](http://www.erquy-tourisme.com).



L'USE comptait pour la saison 2008/2009 175 licenciés, encadrés par 24 dirigeants bénévoles.

- L'école de football (de 6 ans à 11 ans) comprend 60 licenciés. Les débutants (20) ont terminé leur saison le samedi 30 mai par la journée des Débutants rassemblant 1200 jeunes du département. Les Poussins (20 licenciés) ont terminé 5<sup>ème</sup> du tournoi de secteur sur 24 équipes. Les Benjamins (20 licenciés) ont terminé 5<sup>ème</sup> du tournoi de secteur sur 20 équipes.
- Le Groupement du Verdelet (de 12 ans à 18 ans) rassemble tous les licenciés du canton soit 55 licenciés. Les 13 ans (18 à Erquy) ont terminé 4<sup>ème</sup> de leur championnat et ont été éliminés en 1/8<sup>ème</sup> de finale de la coupe départementale Yves Séradin. Les 18 ans (19 licenciés à Erquy) ont terminé 1<sup>er</sup> de leur championnat et ont joué la finale de la coupe départementale Jean Tricot (perdue aux pénaltys 5 à 4 après avoir fait 0 à 0 sur le temps réglementaire).
- Les Seniors (54 licenciés) ont démarré à 3 équipes mais l'équipe C n'a pu aller à son terme faute d'effectif suffisant. L'équipe A termine 7<sup>ème</sup> après avoir assuré son maintien sur la dernière journée. L'équipe B a terminé 5<sup>ème</sup> après avoir occupé la 2<sup>ème</sup> place une bonne partie de la saison.

Enfin, pour la prochaine saison, les jeunes de moins de 18 ans seront intégrés à l'équipe Seniors.

Le *Club de Handball Erquy-Hénansal* termine aussi une bonne saison. Les résultats du championnat sont les suivants :

Moins de 11 ans mixte :	4 <sup>ème</sup> sur 4
Moins de 13 ans mixte :	5 <sup>ème</sup> sur 5
Moins de 15 ans garçons :	3 <sup>ème</sup> sur 6
Moins de 17 ans filles :	3 <sup>ème</sup> sur 6
Moins de 18 ans garçons :	5 <sup>ème</sup> sur 6
Senior filles :	4 <sup>ème</sup> sur 12
Senior 2 garçons :	4 <sup>ème</sup> sur 8
Senior 1 garçons :	1 <sup>er</sup> sur 12

*Mention spéciale à l'équipe Senior filles qui vient de remporter la coupe du Conseil Général contre l'équipe de Plessala.*





## LE CAP D'ERQUY

*Le Cap d'Erquy, propriété départementale de 170 hectares, est géré pour la conservation des milieux et des espèces animales et végétales. Les aménagements d'accueil au public permettent à chacun une visite agréable et diversifiée et attire chaque année 600000 visiteurs. Les problèmes liés à la circulation automobile et au piétinement créent des dégradations environnementales parfois irréversibles. En 2005-2006 l'ENSP (Ecole Nationale Supérieure du Paysage) de Versailles s'est penchée sur les paysages d'Erquy, ses atouts, ses problèmes. Cette étude, encadrée par un comité de pilotage composé des élus locaux et de représentants associatifs, a permis de dégager les axes majeurs d'une réorganisation de l'accueil touristique sur l'ensemble de la commune.*

### La réorganisation et ses objectifs

**Il ne s'agit pas d'interdire le Cap à la population, mais d'en redéfinir l'accès**

- *Redistribuer le flux touristique* sur l'ensemble de la commune en particulier les plages du nord.
- *Favoriser les liaisons douces*, notamment cyclistes, par la réalisation de voies vertes en site propre et leur jonction avec le réseau vélo route

régional.

- *Diminuer la place de l'automobile* sur le site départemental en organisant une mise en réseau des stationnements.
- *Organiser de nouvelles jonctions avec l'agglomération*, en particulier une liaison pédestre Le Port - Le Cap.

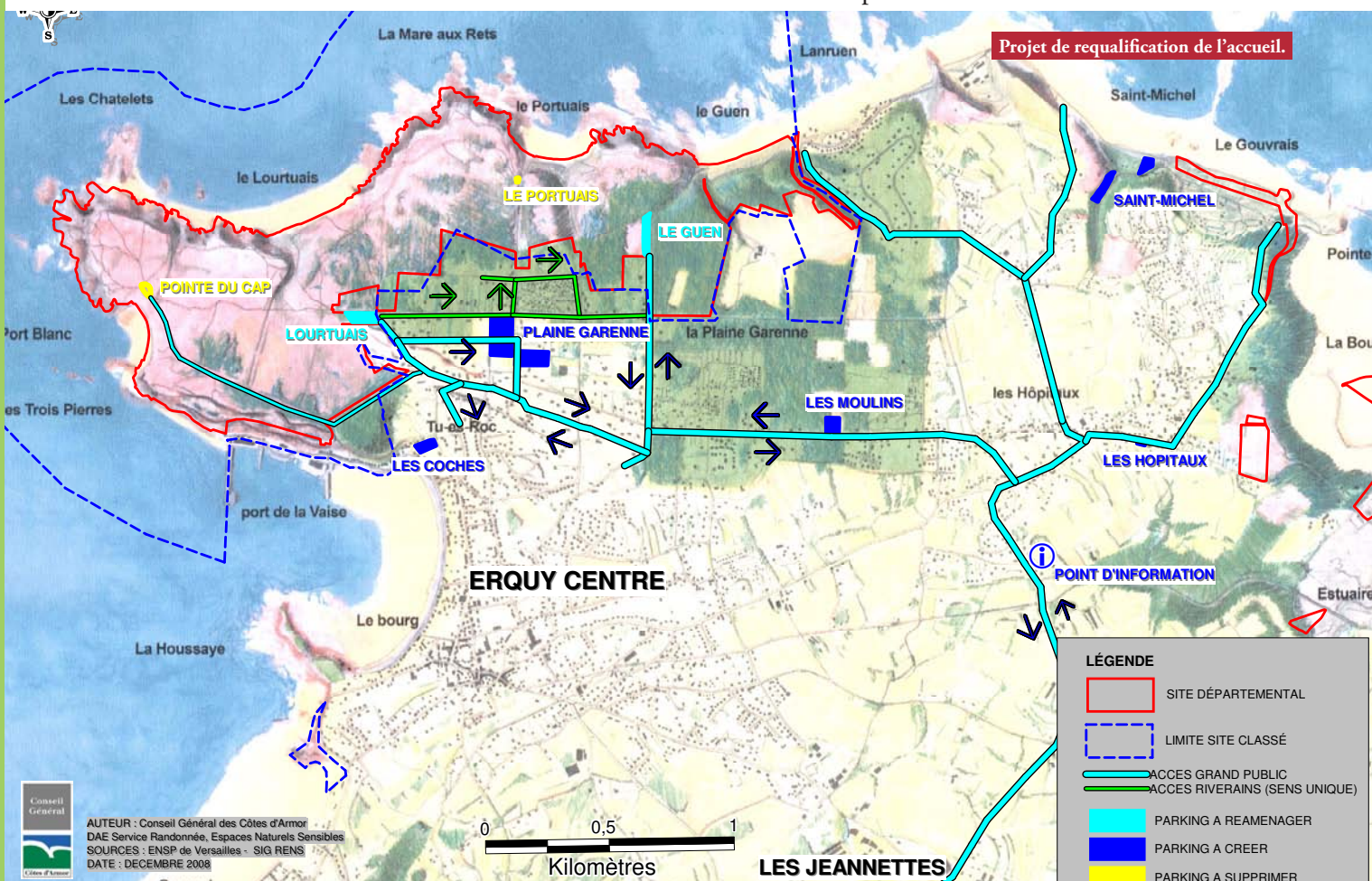
### Concrétisations

Les réservations pour la réalisation de futurs parkings ont été inscrites dans la dernière révision du PLU. Une étude est en cours :

- Préciser les aménagements à réaliser.
- Définir des cohérences d'intervention par secteur.
- Chiffrer les coûts de ces investissements.
- Répartir les maîtrises d'ouvrages entre la Commune et le Conseil Général.

Programmer les interventions dans un calendrier commun. Les échéances du projet sont :

- Octobre 2009 : conclusions de l'étude de programmation.
- Début 2010 : inscription des programmes dans les Budgets Primitifs des deux collectivités.
- 2010 : désignation d'un cabinet de maîtrise d'œuvre commun.
- 2011-2012 : première tranche de travaux.





## Le sentier des carrières et des falaises

Les chemins longeant le littoral nord du site départemental ont été réaménagés en 2004-2005 avec la mise en place d'un balisage en grès.



Au sud du Cap, le cheminement dans les anciennes carrières allant du Four à Boulet au Grand Lac Bleu présente des passages difficiles et parfois périlleux au bords des falaises abruptes et des éboulis. Une portion du sentier a dû être fermée en 2004 et détournée par un passage temporaire en retrait de la crête des falaises. Des aménagements qui ont obtenu les autorisations nécessaires en Site Classé vont être réalisés cette année et en début 2010. Ils comprennent :

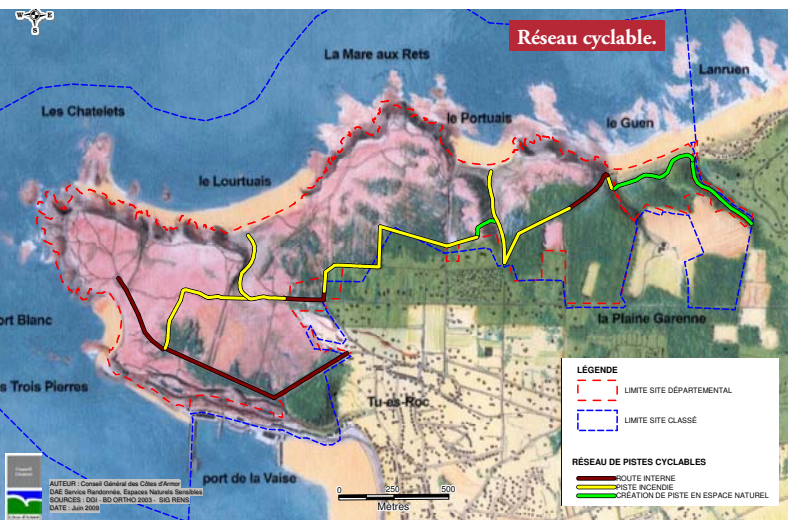
- Le déplacement du sentier en retrait du bord de falaise.
- Au Four à Boulet, la création d'un emmarchement irrégulier en grès, disposé selon l'orientation de la roche en place et suivant un tracé sinueux.
- Au passage d'un accès à une carrière ou le sentier est escarpé et très raviné, la pose d'une passerelle «à l'identique» sur laquelle passait l'ancien funiculaire qui parcourait les carrières en exploitation.
- La stabilisation et mise en sécurité de la ruine de l'ancienne forge.
- Au Grand Lac Bleu, l'aménagement d'un caillebotis en place du passage actuel sur la rive pentue et glissante du lac. La réalisation est prévue pour le printemps 2010.

Ce nouveau cheminement confortable permettra de réaliser prochainement un sentier d'interprétation des anciennes carrières d'extraction de grès rose. Elle permettra également l'aménagement d'une liaison piétonne à créer ultérieurement entre le port et le Cap, ce qui constitue un des objectifs majeurs de la réorganisation des accès au profit des piétons et des vélos.

Le Comité de Pilotage installé à la suite du Conseil Municipal du 25 novembre 2008 va suivre les différentes phases de ce projet. Chaque étape sera validée par ce Comité de Pilotage et des réunions publiques seront organisées.

## Premières réalisations en 2009

Le programme évoqué précédemment sera réalisé sur un site géographiquement élargi à toute la frange littorale, entre la Pointe du Cap et l'Islet. Son exécution prendra plusieurs années. Néanmoins, certaines parties du programme telles que des équipements destinés aux modes de déplacements doux (vélo et piéton) peuvent déjà être réalisées dans leur prolongement sur le site départemental.



## Une voie verte

C'est une piste sablée de 2,50 m de large destinée aux vélos qui peut être empruntée par les piétons. Le projet, qui a reçu les autorisations administratives nécessaires en Site Classé, emprunte pour l'essentiel des pistes destinées aux engins de sécurité incendie, en limite du site, ou des chemins existants. Depuis cet axe partiront deux accès aux plages du Portuais et du Lourtuais.

L'entrée de la voie verte dans le site départemental sera localisée au vallon de Liorbé. Elle aboutira au parking de la Pointe du Cap. Le retour pourra se faire en sens inverse.

La commune déterminera un tracé permettant de rejoindre la future voie «vélo-route» qui reliera les communes littorales (projet Europe, Région Bretagne, Conseil Général des Côtes d'Armor).

Les travaux de la voie verte dans le site départemental ont commencé en mai 2009 et devront s'achever en fin d'année 2009 (terrassement, sablage, signalétique, mobiliers, ...).



## LE CAP D'ERQUY

### Actualisation des connaissances

#### Végétation et flore remarquables

La gestion d'un espace naturel de grande qualité tel que le Cap d'Erquy nécessite de connaître les caractéristiques des milieux naturels qui le constituent, les enjeux en termes de conservation et leur fonctionnement.

La première démarche concerne la végétation. On va décrire des groupements de plantes dont chacun est déterminé par la nature du sous-sol et du sol, l'humidité, l'exposition, le caractère pionnier ou au contraire très évolué de cette végétation. Les espèces végétales sont inventoriées et leur intérêt patrimonial est recherché. Cela aboutit à la réalisation de cartes précises et détaillées.

Une telle étude a déjà été réalisée en 1980 puis en 1998 par l'Université de Rennes. A nouveau en 2006 et 2007, CERA Environnement et TBM ont décrit et cartographié la flore et la végétation du Cap d'Erquy avec une méthode plus affinée qu'auparavant.

Ils ont déterminé 38 habitats de végétation dont 18 sont d'intérêt communautaire au sens de la Directive européenne Habitat et couvrent 64 % de la surface du site. Parmi ceux-ci, 5 sont d'intérêt communautaire prioritaire.

Ces habitats remarquables comprennent 6 habitats dunaires tels que les pelouses à *Géranium sanguin* et *Rose pimprenelle* que l'on voit au Lourtauais, ou encore les marais alcalins des Fraîches et du Portuais. 7 autres sont des landes de divers types comme la lande humide à *Bruyère à quatre angles* et 5 sont des milieux sous influence maritime telle que les pelouses à *Œillet de mer* soumises aux embruns.

389 espèces de plantes ont été recensées soit 1/3 des espèces connues en Côtes d'Armor (1150 espèces). Alors que de très nombreux botanistes ont prospecté le Cap d'Erquy depuis plus d'un siècle, cette nouvelle étude a permis d'ajouter 65 espèces nouvelles à la liste précédente dont quelques espèces très rares telles que l'*Orchis Bouc*, le *Sceau de Salomon* odorant et l'*Asplénium marin*. Selon le statut de protection ou de rareté, les espèces d'intérêt patrimoniale ont été classées selon trois niveaux de priorité définis pour la gestion des Espaces Naturels Sensibles du Conseil Général :

- 18 sont en priorité 1 : espèces en danger ou vulnérables en Côtes d'Armor telles que l'*Hélianthème nummulaire*.
- 11 sont en priorité 2 : espèces rares en Côtes d'Armor et toutes les espèces protégées ou celles figurant en espèce prioritaire de la Directive Habitat, telle que le *Schoin noirâtre* et la *Chlora perfoliée*.
- 37 sont en priorité 3 : espèces peu communes dans le département et rare dans le site, telle que la *Primevère officinale*.

#### Inventaire et suivi des batraciens

Les batraciens sont en voie de raréfaction dans le monde entier. Toutes les espèces françaises sont protégées par la loi. Ils partagent leur vie entre le milieu aquatique où ils se reproduisent au printemps et le milieu terrestre où la plupart retourne le reste de l'année. Ainsi ils effectuent de véritables migrations. Ils sont très fidèles, sauf exception telle que le *Crapaud calamite*, à leur lieu de naissance pour s'y reproduire à leur tour.



Géranium sanguin.



Rose pimprenelle.



Bruyère à quatre angles.



Sceau de Salomon odorant.



Asplénium marin.



## ... DÉCOUVERTES RÉCENTES

Un inventaire et un suivi des populations reproductrices a été mené sur le site du Cap.

Six espèces sont présentes :

- la Salamandre tachetée
- le Triton palmé
- le Triton marbré
- le Crapaud commun
- le Crapaud calamite
- les Grenouilles vertes



Le Crapaud calamite.

Elles utilisent des mares temporaires sur six stations.

Deux mares dans la lande de Plaine Garenne accueillent le Triton palmé, le Crapaud calamite, et le Crapaud commun. Très peu profondes, elles se sont asséchées en 2003 et 2004 avant l'émergence des jeunes Crapauds calamite qui depuis n'a plus été observé. Ces deux mares ont été recreusées en 2008.

### Le Crapeau Calamite

Ce Crapaud trapu peut atteindre 9 cm de long. Il a l'œil jaune citron et souvent une ligne dorsale jaune. Chant des mâles à partir d'avril, puissant (2 km de portée), roulé et prolongé à partir d'avril. Nocturne, il ne saute pas mais marche vite. Il vit dans des milieux sablonneux où il peut s'enfouir. Espèce pionnière dont les populations fluctuent beaucoup d'une année sur l'autre. En Bretagne, sa répartition est principalement sur le littoral.

Une mare située sur le site archéologique du Fossé de Plaine Garenne, très riche en végétation aquatique, est favorable au Triton marbré et palmé ainsi qu'au Crapaud commun et à la Grenouille verte. Une partie des saules qui l'entoure sont rabattus périodiquement pour favoriser l'ensoleillement.

Le lavoir du Lourtais héberge de petites populations de Salamandre tachetée, de Triton palmé, de Triton marbré et de Crapaud calamite mais le niveau de population est très bas du fait du mauvais entretien du milieu par le passé : vidange de lavoir à contre saison, embroussaillement de la mare. La mare en aval du lavoir sera restaurée à l'automne 2009.

Au Portuais, 2 mares ont été creusées en 2004 à la place d'anciennes ornières s'asséchant trop précocement. Cette station est devenue la plus riche puisqu'elle héberge les six espèces du Cap d'Erquy. Situées sur un terrain sablonneux, elles constituent le biotope d'élection du Crapaud calamite qui est une espèce en régression alarmante partout en Europe.

Globalement la situation s'est améliorée, passant de 4 espèces en 2003 à 6 en 2008, mais les populations sont encore faibles. D'autre part, 4 espèces potentielles peuvent encore apparaître si les conditions s'améliorent (Triton crêté, Reinette verte, Grenouille rousse, Grenouille agile).

Deux types d'actions peuvent être engagée dans ce sens :

- Aménager de nouvelles mares dans le secteur des Fraîches, dans une prairie du bois du Guen et au Vallon du Portuais (automne 2009).
- A plus long terme, conserver un corridor écologique entre le site naturel du Cap et la zone rurale de la commune pour éviter l'isolement de ces populations et permettre des échanges avec l'intérieur des terres.



Orchis bouc.



Schoin noirâtre.



Chlora perfoliée.



Primevère officinale.

## LE CAP D'ERQUY

### L'Engoulevent d'Europe

C'est une espèce nocturne de la taille du Coucou. Il a un vol souple avec de longs planés, les ailes en V très larges. Oiseau au plumage très mimétique dans les feuilles mortes.

Il est surtout remarquable par le chant nocturne du mâle, sorte de ronronnement métallique sur deux notes ressemblant au bruit d'un «solex» qui peut durer des heures. En vol de parade les mâles claquent des ailes au-dessus d'eux. Il se nourrit de papillons nocturnes capturés en vol.

C'est un grand migrateur, arrivant début mai pour effectuer sa reproduction et repartant du 15 juillet à fin août vers l'Afrique sub-saharienne. De jour, il est inactif, posé sur une branche ombragée ou au sol. Il s'envole au coucher du soleil pour 2 ou 3 heures et chasse avec un vol silencieux au ras des buissons et des landes.



Engoulevent d'Europe.

L'enrésinement dense des landes en Bretagne lui a été très défavorable. Il recherche des bois avec clairières, des landes peu boisées. Il est très sensible au dérangement diurne. Il niche au sol, sur le sol nu ou sur la litière, souvent à l'abri d'un jeune arbre. Ils pondent 2 œufs, les deux parents couvent et nourrissent les jeunes qui se développent très rapidement puisqu'ils prennent leur envol 17 jours après l'éclosion.

C'est une espèce prioritaire de la Directive Européenne Habitat car assez rare et en déclin, liée à un habitat de végétation également prioritaire.

En 2006, un stagiaire, Vincent Guillemot, a effectué un recensement de la population nicheuse d'Engoulevent sur le site du Cap. La méthode consiste à l'écoute des mâles qui parquent et chantent de 22 h à 1 h du matin. Les individus se répondent et on peut donc identifier des territoires différents. 13 sorties ont été effectuées en juin et juillet. Au total, il a pu être dénombré 20 mâles

chanteurs différents de la Pointe du Cap au Guen. Il y a une concentration maximale entre le Lourtauais et le Portuais de 11 couples où la densité est de 2,5 ha par couple, et dans un des parcs de pâturage il a été observé une densité de 0,6 ha par couple, ce qui est très élevé.

Ainsi la population d'Engoulevent d'Europe sur le Cap d'Erquy est particulièrement importante, en particulier dans les zones entretenues par le pâturage et où la fréquentation du public localisée sur les sentiers balisés ne crée pas de perturbation pour l'espèce.

### La gestion des habitats naturels

Les milieux naturels situés sur des crêtes ou sur des falaises et à proximité du littoral sont généralement stables et ne demandent pas d'entretien sinon celui de maîtriser la fréquentation par le public en le canalisant.

Lorsque l'on est en retrait de la côte, la végétation est généralement plus dynamique, l'entretien est alors nécessaire afin d'éviter la banalisation d'habitats naturels remarquables et d'assurer la conservation des espèces végétales et animales d'intérêt patrimonial. Deux méthodes sont utilisées sur le Cap : la fauche et le pâturage.

### Les entretiens par fauche

Après l'ouragan de 1987, 19 ha ont été replantés et 4 ha de marais alcalins étaient réservés, compte tenu de l'intérêt des habitats et des espèces végétales remarquables présentes, pour être entretenus par une fauche tous les trois ans avec exportation des produits.

La découverte de l'Azuré des Mouillères en 1995, papillon diurne rare et menacé, a motivé d'effectuer en 1996 la fauche d'une lande humide (1000 m<sup>2</sup>) près du fossé Catuelan afin de favoriser le développement de la Gentiane pneumonanthe, la plante hôte de cet insecte et de régénérer cette lande. Cette fauche est étendue sur 4000m<sup>2</sup> en 2003.

En juillet 1997 un violent incendie a détruit 3 ha de lande humide à Plaine Garenne provoquant un semi généralisé de Saule roux qui à court terme aurait empêché la régénération de la lande. A partir de 1998, un broyage annuel des rejets de saule a été entrepris permettant, entre autres, la réinstallation progressive des Bruyères.



## ... GESTION DES HABITATS NATURELS

### Le Pâturage

En novembre 2004, un troupeau de 25 moutons de race Shetland était introduit pour l'entretien des bas marais alcalins mais aussi d'autres formations de placages sableux plus secs situés entre Lourtauais et le Portuais, soit 25 ha.

A partir de 2008, 5 ha de lande humide précédemment fauchée à Plaine Garenne sont concernés par le pâturage. Les objectifs sont :

- Pour les habitats d'intérêt patrimonial majeur, de maintenir, voire d'augmenter leur étendue dans un état de conservation proche d'habitats de références cibles.
- Pour les espèces végétales d'invertébrés et d'oiseaux d'intérêt patrimonial, de conserver, voire d'étendre leur station en améliorant les capacités d'accueil de celles-ci.

Un état initial a été réalisé pour la flore et la végétation en 2005 (CERA-Environnement et TBM), pour les invertébrés en 1995 (Ph. Fouillet) et, pour l'avifaune, en 1996 (L. Chataignère), 2000 (A. Ramel) et 2005 (V. Guillemot).

Le suivi de l'effet du pâturage est apprécié d'une part en mesurant la pression de pâturage sur la végétation après le passage du troupeau dans chaque parc, d'autre part par des contrôles de l'état des habitats sur des zones échantillons et enfin par la recherche périodique des stations d'espèces remarquables précédemment localisées.

Au bilan, les évolutions sont nettes pour l'état de conservation des habitats d'intérêt patrimonial majeur qui s'est fortement amélioré (Bas marais alcalins, lande humide). Elle sont plus lentes pour les espèces végétales bien que variables selon les cas : forte extension de l'Epipactis des marais (orchidée), du Marisque (sorte de grand jonc), apparition de l'Orchis bouc et de l'Orchis négligée (orchidées).

Au niveau du troupeau, la race choisie l'a été pour sa rusticité. Néanmoins, les individus ont du apprendre à connaître les types de végétation à leur disposition. Ainsi, au tout début les moutons évitaient les ajoncs. Il a fallu attendre 3 ans pour que contraints à utiliser de la lande, de jeunes moutons s'y essaient. Désormais les moutons le mangent avec autant d'avidité que le lierre.

Les soignants apprennent également à quelle saison les différents habitats sont utilisables selon leur composition floristique. Ainsi la lande est

propice à partir de mai quand la Molinie bleue, une graminée des landes, a démarré sa croissance et il faut écarter les moutons de la lande humide fin août afin de ne pas épuiser la Bruyère ciliée. En plein hiver, les bas marais sont intéressants par la présence de la Laïche glauque qui se développe très tôt en saison et beaucoup d'autres choses encore ...

### La gestion forestière

Depuis l'ouragan de 1987 et les replantations consécutives, la gestion a consisté à obtenir par des travaux d'éclaircie, une densité variable des peuplements en fonction des enjeux de conservation des habitats de végétation et selon les potentialités forestières.

Ce programme est suspendu depuis 2008 dans l'attente des propositions qui seront apportées par une étude forestière confiée au bureau d'étude SYLVIA expertise de Rostrenen.

*Conseil Général des Côtes d'Armor, Direction Agriculture Environnement,  
Service randonnée, Espaces Naturels*



Orchis moucheron



Gentiane pneumonanthe.



l'Epipactis des marais.

## ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL URBAIN ET PAYSAGER

La commune d'Erquy comporte divers monuments et sites protégés sur l'ensemble de son territoire ainsi qu'un bâti individuel ancien que la municipalité souhaite protéger.

La municipalité a la volonté de disposer d'un outil de protection et de gestion adapté aux enjeux patrimoniaux et de développement de son territoire. L'intérêt de disposer d'une Z.P.P.A.U.P. est motivé par :

- l'adaptation cohérente des abords de monuments historiques ;
- une meilleure prise en compte des espaces architecturaux, urbains et paysagers, pour leur qualités propres et leur valeur patrimoniale intrinsèque, indépendamment de la présence ou non de monuments historiques ;
- une volonté d'harmoniser et de compléter les protections existantes relatives au patrimoine naturel et bâti afin d'en assurer une gestion cohérente ;
- une volonté d'assurer une gestion transparente grâce à la rédaction d'un énoncé de règles soumises à enquête publique et opposables.
- **La Z.P.P.A.U.P. doit permettre de faire un état des lieux objectif, de protéger sans compromettre toute évolution et de poser clairement des choix réfléchis et argumentés**

**pour le développement de certains secteurs et la préservation obligée d'autres. Au travers de ce document doit aussi s'afficher la volonté d'améliorer l'efficacité de la protection par les effets pédagogiques de l'étude.**

- Cette démarche se concrétise à travers un document contractuel entre l'Etat et la Commune, de référence et d'aide à la décision opposable aux tiers comme servitude d'utilité publique annexée aux documents d'urbanisme.

Le périmètre de travail sera l'ensemble de la commune afin de faire ressortir les différents sites les plus intéressants devant faire l'objet d'un zonage dans la Z.P.P.A.U.P. Ces différents sites étant disséminés sur l'ensemble de la commune, cela peut aboutir à un zonage discontinu. A cette occasion, le périmètre autour des monuments protégés pourra être reconsidéré et redéfini.

La mise à l'étude de la création d'une Z.P.P.A.U.P. a été approuvée par le Conseil Municipal du 5 mai dernier. La consultation de cabinets susceptibles de réaliser cette étude est en cours. Cette dernière démarrera en septembre et durera 3 ans. Cette étude fera l'objet d'une enquête publique.

**Anthony Kerichard**

*Directeur des Services Techniques*

## PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA COUTURE

La municipalité d'Erquy souhaite mener une réflexion sur les possibilités d'une extension urbaine de qualité au village de La Couture, village situé sur l'axe principal de desserte du littoral Est du département. Cette étude de faisabilité définira une politique d'urbanisation de ce secteur à court et moyen terme et déterminera une liste d'actions de développement cohérentes les unes par rapport aux autres, au niveau de l'habitat, des équipements et du cadre de vie. Elle concernera l'ensemble du village, ses zones AU et les conséquences de cette urbanisation sur les zones U de ce village.

La révision du Plan Local d'Urbanisme a été arrêtée par la commune en 2008 et des orientations d'aménagement ont déjà été produites pour le développement futur de ce site. L'agglomération de La Couture, au titre de la loi Littoral, est reconnue comme « village », donc susceptible d'accueillir des extensions urbaines.

A la suite de cette révision, la nouvelle équipe municipale souhaite utiliser le début de son mandat

pour approfondir ces orientations d'aménagement et de prendre le temps de la réflexion dans l'élaboration de la future politique urbaine de ce quartier.

Aussi, la collectivité mène actuellement une consultation sur référents bureaux d'études en urbanisme prospectif et réglementaire dont le lauréat sera chargé de mener ces réflexions.

Les conclusions de cette étude de faisabilité d'extension urbaine du village de La Couture, établies dans un souci de développement durable, devront déboucher sur l'élaboration d'un dossier de création d'une Zone d'Aménagement Concerté, laissant alors aux élus le choix de continuer dans la mise en place de cette procédure. Cette étude démarrera en septembre et durera environ 1 an.

Cette étude fera l'objet d'une concertation publique constituée d'une réunion publique et d'une exposition.

**Anthony Kerichard**

*Directeur des Services Techniques*



## LA MINORITÉ

### Erquy a tout à gagner à de véritables partenariats

Lors de ses dernières séances le conseil municipal a voté la mise en place de trois comités de pilotage pour le projet de ZAC de la couture, l'aménagement du cap d'Erquy, la création d'une ZPPAUP. Par ailleurs plusieurs chantiers importants sont en cours de réalisation ou de préparation : le schéma directeur des eaux pluviales, l'agrandissement du port de pêche.

Il s'agit dans tous les cas de projets qui engagent notre ville pour de nombreuses années. Ils en changeront le paysage, ils auront des effets sur le logement, l'urbanisation, le plan de circulation. Leur mise en œuvre aura également un coût financier qui doit être maîtrisé.

Nous gardons tous en mémoire la justification donnée par la majorité municipale cette année pour l'augmentation des impôts locaux. Nous nous y sommes opposés non seulement parce qu'elle était trop élevée, mais aussi parce qu'elle était le résultat d'une mauvaise programmation budgétaire.

De même les projets récents, la rénovation du centre bourg et le centre socioculturel notamment ont fait l'objet de nombreuses critiques. Des erreurs de conception et le manque de maîtrise des dossiers ont entraîné des surcoûts qui auraient pu être évités.

La mise en place de comités de pilotage ne constitue pas une garantie absolue de bonne réalisation des projets, mais nous sommes convaincus qu'un véritable travail d'équipe peut éviter un certain nombre d'erreurs de

conception ou des choix architecturaux et financiers discutables voire choquants pour de nombreux habitants d'Erquy.

La plus grande transparence dans la conduite des projets est également nécessaire, tant au sein du conseil municipal, que vis-à-vis de la population d'Erquy qui doit comprendre les raisons des choix faits et faire connaître son point de vue qu'il y ait ou pas enquête publique.

Nous ne sommes pas forcément d'accord avec la finalité et même l'intérêt de tous les projets à venir, mais dans la mesure où leur réalisation a été décidée, nous avons choisi de nous investir sans arrière pensée et pour le bien d'Erquy à leur préparation et à leur suivi, conformément à nos engagements de campagne.

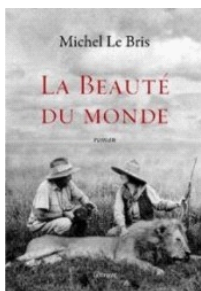
Ainsi que nous l'avons toujours dit nous nous situons comme une force de proposition. Nous le montrons dans les débats en conseil et en commission, par nos votes. C'est pourquoi nous déplorons les réticences de certains au développement d'un véritable dialogue qui s'expriment parfois au sein du conseil, surtout lorsque cela se passe de façon allusive et blessante réduisant tout débat à néant.

Une pratique démocratique réelle et quotidienne est indispensable car elle garantit le respect des points de vue exprimés et permet de faire bénéficier les projets municipaux d'apports variés susceptibles de les enrichir.

### Groupe Erquy un avenir partagé

## CHRONIQUE LITTÉRAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

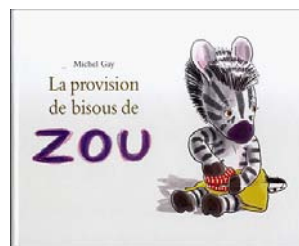
Le temps d'un roman, Michel Le Bris, fait revivre Martin et Osa Johnson, explorateurs américains du début du XX<sup>ème</sup> siècle. S'ils sont aujourd'hui oubliés, ils furent dans les années folles un couple mythique, lui, précurseur du film documentaire, elle rayonnante devant la caméra.



Alors que Martin prépare leur expédition africaine, Osa parcourt le New York bouillonnant des années 20 qui se reconstruit après la guerre : émergence d'une jeunesse insolente et déterminée, naissance du jazz, bien sûr dans les quartiers de Harlem. Et puis, c'est le départ pour le Kenya avec un objectif, faire découvrir la beauté du monde sauvage à travers des films animaliers, mais aussi sensibiliser l'opinion quant à la fragilité de cette nature et à la nécessité de la protéger. Pour cela, Martin et Osa prendront des risques insensés, affronteront moult périls risqueront leur vie plusieurs fois mais vivront en retour des moments de grâce et d'émerveillement incomparables. Si l'écriture semble au premier abord exigeante, elle saisit bien vite le lecteur et l'emporte pour un superbe voyage dans le temps et dans l'espace sur les pas de ceux que l'Amérique surnommait « les amants de l'aventure ».

«*La beauté du monde*», de Michel Le Bris, éditions Grasset, 2008

C'est avec plaisir que nous retrouvons Zou le petit zèbre, dans une nouvelle aventure. Cette fois-ci, Zou s'apprête à partir en colonie de vacances. Lorsqu'il voit son nom cousu à l'intérieur de son pyjama, il réalise qu'il



part seul pour plusieurs jours et qu'il faudra s'endormir sans les bisous rassurants de ses parents. Ouf, papa zèbre a une idée : avec maman zèbre, ils vont lui préparer une provision de bisous, c'est-à-dire qu'ils vont s'embrasser en mettant entre leurs lèvres un petit morceau de papier ! Cet album, comme les précédents, est un véritable petit bijou. L'histoire est attendrissante, et les enfants se retrouvent bien dans la peau de ce petit zèbre : qui n'a pas connu l'angoisse de la première séparation avec ses parents ? Les illustrations de Michel Gay combinent avec finesse humour et expressivité. A lire et à relire.

*La provision de bisous de Zou*, de Michel Gay, éditions Ecole des Loisirs, 2008 (à partir de 3 ans).

**Fabienne Lesvenan**  
Bibliothèque municipale

## POUR LE BONHEUR DES PETITS ET DES GRANDS ...

*Quel que soit votre âge, que vous ayez 3 ou 45 ans, que vous soyez réginéens ou de passage, vous êtes sans doute montés à bord de l'hélicoptère, sur la moto rouge ou bien encore dans l'avion du plus célèbre manège du coin : Celui de Guy et de sa maman Madame Figurier « Mamie » comme aiment l'appeler les enfants.*



Mme Figurier sur son manège.

Madame Figurier est originaire de Saint-Caradec dans la campagne de Loudéac. Elle y a grandi dans une famille qui travaillait à la ferme. Son premier job a été de tenir une alimentation dans son village natal. Le dimanche, en plus

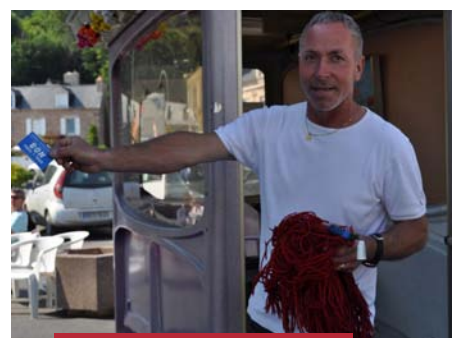
de sa semaine, elle parcourait tous les pardons du secteur où elle vendait des bonbons et des fruits.

« Le hasard de la vie a fait que le futur papa de Guy était ma première amoureuse d'école » nous raconte « Mamie », évoquant son second mari.

Monsieur Figurier était également veuf et vivait avec ses parents à cette époque, faisant les fêtes foraines de la région. Une fois mariée, madame Figurier décide de revendre son commerce d'alimentation pour acheter leur premier manège pour enfants, il y a plus de cinquante ans.

« Mamie », qui voulait se poser avec sa famille le temps de la saison estivale (alors qu'auparavant, ils changeaient de ville tous les huit jours) a rencontré avec son mari, le Docteur Velly et Monsieur Erhel. « C'était il y a 38 ans » se souviennent Guy et sa mère. Ils leur ont demandé un emplacement pour leur manège sur la commune pour une durée de six mois, des vacances de Pâques à fin août. Les manèges n'étaient pas très bien vus à cette époque à cause de mauvaises expériences passées. Mais le Docteur Velly et Monsieur Erhel leur ont donné une chance en les installant aux anciens tennis (le terrain de basket sur le boulevard de la Mer, pour les plus jeunes !). Comme tout s'est très bien passé, ils sont revenus les années suivantes, toujours à ce même emplacement. « Notre chance, c'est qu'ils étaient en train de créer la digue. Alors les bétonneuses et autres engins avaient besoin de place pour leurs travaux. On nous a donc proposé cet emplacement très bien situé sur le port d'Erquy. »

Il y a 32 ans, en 1977, la famille Figurier a échangé son premier manège pour un plus moderne. Ce manège, tout le monde le connaît, des générations entières ont passé tant de temps à essayer d'attraper le fameux pompon rouge actionné par la main habile de Guy.



Guy et le célèbre pompon rouge.

Guy nous raconte que lors de la finale de la coupe du monde de football en 1998, une cliente leur a confectionné un pompon aux couleurs de la France : Bleu, blanc, rouge, et ce afin de soutenir notre pays.

Ils se sont vite rendu compte que les enfants boudaient ce nouveau pompon qui n'était pas vraiment leur pompon. Il a fallu remettre l'original qui est présent depuis toujours.

Parmi les nombreux souvenirs de « Mamie », il en est un qui lui revient instantanément : lors de l'été 2007, un samedi après-midi, une voiture de mariés et leurs invités passent sur le port, comme souvent me direz-vous ... sauf que cette voiture s'est arrêtée devant le manège. Une belle mariée en est sortie pour demander à Madame Figurier et à Guy de se faire prendre en photo dans la voiture du manège de son enfance : la petite voiture verte. Ce qu'ils acceptèrent avec une grande émotion.



Mme Figurier et le tableau que lui a offert Mme Arlette Pierre, à l'occasion de « Couleurs de Bretagne », le 31 mai dernier.

Des souvenirs comme celui-ci, « Mamie » et Guy en ont plein la tête. Ils accueillent maintenant les enfants de ceux à qui ils ont fait tourner la tête bien des années avant. A l'aube de ses 88 printemps, notre « Mamie Pompon » compte bien continuer à ramasser les tickets et à attacher les plus petits sur la fameuse moto rouge, et ce le plus longtemps possible !

Alors au nom de toutes ces générations d'enfants devenus parents ou grands-parents, qui connaissent par cœur ce manège, nous leurs disons un grand merci et qu'ils continuent à faire rêver les plus petits avec ce manège, ces musiques et ce pompon de notre enfance !

**Typhaine DEMOY**  
Conseillère Municipale